



COMMISSION JURIDIQUE

Réunion restreinte du LUNDI 14 NOVEMBRE 2022

Présidente : Nathalie DEPAUW

Présents : Eric POQUERUSSE, Yves DUCHATEAU

Rappel : Les décisions de la Commission Sportive concernant les matches de championnat sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours et concernant les matches de coupe dans un délai de 48 heures.

USAP BEAUVAIS – CS CHAUMONT 2 - Brassage U18 du 12/11/2022.

Réserve du CS CHAUMONT concernant le changement d'arbitre assistant.

La Commission prend connaissance de la réclamation confirmée par courrier électronique pour la dire recevable en la forme. Jugeant sur le fond,

Considérant que la réserve déposée par le CS CHAUMONT porte sur le changement d'arbitre assistant et que cet état de fait ne porte aucun préjudice au bon déroulement du match, ce dernier ayant eu sa durée réglementaire avec un résultat final,

Par ces motifs, la commission décide de rejeter la réclamation pour homologuer, les délais d'appel écoulés, le résultat acquis sur le terrain, USAP BEAUVAIS – CS CHAUMONT 2 : 2 à 0.

Droits de réclamation confisqués.

Entente MONTATAIRE/CIRES LES MELLO 2 – AS VERNEUIL – Brassage U17 du 12/11/2022.

Match arrêté à la 51^{ème} minute.

Après examen des pièces versées au dossier,

Considérant que suite à des blessures, l'AS VERNEUIL s'est trouvée réduite à moins de huit joueurs,

Par ces motifs, la commission décide de donner, les délais d'appel écoulés, match perdu par pénalité et par 4 buts à 0 à l'AS VERNEUIL avec le retrait d'un point au classement et attribue le gain du match à l'entente MONTATAIRE/CIRES LES MELLO 2.

US MARGNY 2 – CANLY LONGUEIL DYNAMO – Brassage U15 du 13/11/2022.

Match non joué.

Après examen des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre officiel nous confirme dans son rapport que la rencontre n'a pu avoir lieu en raison d'un brouillard très épais et persistant, l'arbitre ne pouvant pas assurer ainsi la sécurité des joueurs,

Par ces motifs, la commission décide de donner, les délais d'appel écoulés, match à jouer le DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022.

La Présidente, Nathalie DEPAUW